

## Communiqué de la SPV sur NEO

***Une erreur fatale s'est produite. Veuillez contacter votre administrateur.***

La Société pédagogique vaudoise avait tiré la sonnette d'alarme concernant la fiabilité du logiciel de gestion des notes à l'école obligatoire (NEO). En vain.

Le Comité cantonal de la SPV, dans un courrier adressé à la Cheffe du Département en juin 2013, exigeait que le DFJC mette tout en oeuvre pour que, dès la rentrée d'août 2013, le logiciel NEO devienne un outil souple, fiable, efficace et qui respecte les principes légaux de la protection des données.

Le Directeur général de l'enseignement obligatoire, dans un accusé de réception datant du 9 juillet 2013, reconnaissait que NEO avait rencontré ponctuellement quelques soucis techniques et indiquait que ceux-ci ont pu toutefois être clairement identifiés. Il était annoncé qu'un gros travail est présentement mené (...) afin de réduire et faire disparaître les problèmes actuels.

Le 7 octobre 2013, le Président et le Secrétaire général de la SPV ont été invités à une rencontre de présentation de la nouvelle version de NEO. Tout devait alors fonctionner parfaitement.

Or, force est de constater que les bugs se sont encore multipliés, allant jusqu'à des pannes massives du logiciel NEO, lors des actuelles opérations de bouclage de l'année scolaire. L'impact sur le travail de l'ensemble des acteurs a été particulièrement désastreux. Des conseils de classe n'ont, par exemple, pas pu être tenus dans des conditions acceptables.

A quelques jours de la remise des bulletins scolaires à l'ensemble des élèves vaudois, la SPV exprime sa plus vive inquiétude. Elle espère que les opérations de clôture de l'année pourront être menées à leur terme, puisque, malgré les correctifs apportés au logiciel le 18 juin 2014, il est désormais demandé de limiter au maximum l'accès à NEO !

En regard des différents éléments relevés ci-dessus, le Comité cantonal de la Société pédagogique vaudoise demande que :

- des excuses soient formulées auprès de tous les utilisateurs de NEO des établissements, excuses absentes des différents communiqués départementaux de ces derniers jours ;
- une enveloppe d'heures supplémentaires (POC) soit octroyée à chaque établissement pour compenser la surcharge de travail ;
- un rapport circonstancié soit publié d'ici la prochaine rentrée scolaire, document indiquant la nature des problèmes rencontrés, les solutions apportées et les moyens supplémentaires alloués afin qu'une telle situation ne se reproduise plus.

La SPV ne conteste nullement l'utilité d'un outil informatisé de la gestion des notes. Elle estime toutefois qu'une telle plate-forme doit être fiable et efficace, afin de permettre aux enseignants de se centrer sur le coeur du métier, soit l'enseignement auprès des élèves vaudois.

  
Gregory Durand  
Président désigné de la SPV

  
Yves Froidevaux  
Secrétaire général de la SPV